



CAP Equipier Polyvalent du Commerce session 2026/2028 Campus MONTALEMBERT

• PUBLIC

Le CAP EPC en alternance est accessible aux jeunes jusqu'à l'âge de 29 ans.
(des dérogations sont possibles pour les personnes en situation de handicap et les sportifs de haut niveau)

• PRÉREQUIS

Pour l'entrée en formation aucun diplôme n'est nécessaire.

L'âge minimum pour être apprenti est 16 ans, mais il est possible de l'abaisser à 15 ans sous certaines conditions. En effet, l'apprenti(e) concerné(e) doit atteindre ses 16 ans entre le début de l'année scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et doit avoir terminé son année de 3^e. Dans ce cas, l'âge minimum peut être réduit à 15 ans.

• MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS

Une prise de contact avec le centre de formation. lnauwynck@montalembert.net ou mcadierques@montalembert.net

Un entretien sur site ou téléphonique vous sera proposé afin de définir ensemble votre projet et les modalités d'inscription. Suite à cet entretien, il vous faudra démarcher les entreprises pour trouver un employeur. Nous pouvons également vous aider et vous orienter dans vos recherches.

Une fois l'employeur trouvé, le responsable du Campus prendra contact avec la structure afin d'établir votre contrat. L'inscription est possible jusqu'au 30/11/2026.

Délais : article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. »

• OBJECTIFS

Le CAP EPC forme aux techniques de commercialisation de produits ou de services. Les enseignements donnent les connaissances sur les circuits de distribution, sur les modes d'approvisionnement, les procédures de stockage des marchandises. Les élèves apprennent les principes de rangement, d'étiquetage, de mise en rayon des produits. Ils sont formés à utiliser des documents commerciaux tels que des documents d'inventaire, de livraison, à se servir de logiciels de caisse.

Les enseignements en communication professionnelle et commerciale permettent aux élèves d'être en capacité d'engager et de développer le contact avec la clientèle, d'identifier leurs demandes, de s'y adapter, de les conseiller de façon pertinente et de les accompagner en cas de réclamation, de retours de produits, de services.

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le ou la titulaire de ce CAP peut occuper les métiers suivants : Employé de libre-service, de grande surface, de rayon, équipier de vente, équipier polyvalent, équipier de caisse, équipier de commerce, hôte / hôtesse de caisse, employé de commerce, vendeur en produits frais commerce de gros ou de détail, vendeur en alimentation générale, vendeur en prêt-à-porter, en confection. Il ou elle travaille chez les détaillants : grands magasins, petites surfaces de proximité, hypermarchés, supermarchés ou chez les grossistes.

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le CAP EPC débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an en CS (certificat de spécialisation) ou en 2 ans en bac pro.



ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le CAP EPC en alternance est encadré par des équipes de formateurs mixtes composées de professionnels du secteur et d'enseignants. (La liste des formateurs peut être communiquée sur demande)

Le rythme de l'alternance est d'une semaine /3. Deux semaines en entreprise, une en centre de formation. Le calendrier est consultable sur notre logiciel Netypareo.

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Nous proposons des évaluations chaque semaine et plusieurs périodes de CAP blanc.

• VALIDATION

Les apprentis passent leurs examens en épreuves ponctuelles et sont titulaires du CAP EPC à la sortie de la formation (niveau 3 éducation nationale). Le CAP n'offre ni équivalence ni passerelle. Des adaptations de parcours sont possibles pour des jeunes déjà titulaires à l'entrée d'un diplôme de niveau 3 ou supérieur. Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Ceux qui ont préparé le diplôme dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant. Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nous avons une capacité de 12 alternants.

• DURÉE DE LA FORMATION

Le CAP se déroule du 01/09/2026 au 30/06/2028 (soit 800 h de formation).

• TARIFS DE LA FORMATION

Article L6211-1 « la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Le prix de vente est de 5850 euros.

Selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage »

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap)

Le reste à charge pour l'entreprise qui accueille l'apprenti est à 0 euro

Article L6227-6 « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent... »

• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : le Campus adapte les moyens de la prestation aux besoins du candidat. Réglementation ERP – **Locaux** accessibles aux personnes à mobilité réduite

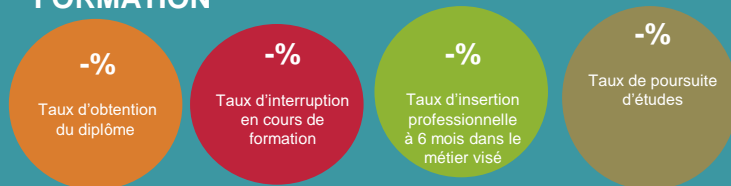
Service handicap du CFA Jean Bosco :

07.87.14.25.31 ou handicap@cfajeambosco.fr

Service mobilité du CFA Jean Bosco :

mobilite@cfajeambosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION *



*session ouverte en septembre 2025

• VALEUR AJOUTÉE

Le Campus Montalembert dispose d'un hébergement réservé aux apprentis pour les périodes de formation.

Il dispose également d'un point écoute pour nos jeunes.



COORDONNÉES

Pôle sup MONTALEMBERT
1 BOULEVARD MALGRAS
80600 DOULLENS

Responsable : lnauwynck@montalembert.net

Assistante : mcadiergues@montalembert.net

Contact : 07 50 01 45 37

EXPERT MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :

Patrice Nowak

patrice.nowak@cfajeambosco.fr

Mise à jour le 04/02/2026